

CONSEIL D'ÉCOLE 3/3 DU JEUDI 30 JUIN 2022

18h30 ... 20h30

École Élémentaire DANIEL GALLAND - 91 770 Saint-Vrain

Présents :

*** MAIRIE :**

Mme Le Maire de Saint-Vrain – Mme Corinne Cordier
Mme Véronique Hély responsable du service jeunesse.
Monsieur Luc Sarrelabout adjoint au Maire délégué au scolaire, périscolaire, jeunesse.

*** REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES pour la FCPE :**

Mme Billot (présidente), Mmes Chembon, Girard, Guerletin, Le Forban, et M. Reuthal

*** ENSEIGNANTS :**

Mme Frédérique SALHI	CP
Mme Émilie GUIHARD	CP - CE1
Mme Carole BISCHOFF	CE1
Mme Stéphanie LEFEBVRE	CE2
M. David JAWORSKA	CE2 et CM2
M. Cyril CAZENAVE VERGEZ	CE2 - CM1
Mme Stéphanie ODASSO	CM1- CM2 (secrétaire de séance)
Mme Marine DENIS	CM2 (en arrêt)
M. Philippe DESSALLES	CM2
Mme Marion QUESNE	ULIS École

- **Cantine et périscolaire :**

- point et bilan sur le ou les récents appels d'offres

L'appel d'offre se clôture le 4 juillet. Les souhaits formulés par la mairie sont de rester à 5 composantes par repas, sans changer le grammage des repas, mais également de mettre en place 2 menus : un menu classique et un menu sans viande tout en essayant de conserver un tarif raisonnable. Un repas de substitution est prévu en cas de menu avec porc. Les prestataires en compétition doivent s'engager également sur : le tri, le recyclage et la revalorisation des déchets. Une augmentation entre 13 et 20 % pourrait être à prévoir, mais il reste à déterminer sur cette augmentation, ce que prend en charge la mairie, ce que prendront en charge les parents sur le « reste à payer ». A la rentrée le nouveau prestataire sera choisi et livrera les repas dès le 1er septembre. Une communication de la mairie à destination des familles est prévue pendant l'été afin d'informer les parents sur les choix effectués.

- point sur le paiement des factures

Le recouvrement des factures impayées est en cours mais cela reste une opération complexe car certaines familles peuvent être dans le refus de s'acquitter des sommes alors que d'autres ne répondent pas aux relances.

Des relances sont nécessaires avant la mise en recouvrement d'office auprès du trésor public. Les impayés remontent à plusieurs années selon les familles mais il est désormais nécessaire et raisonnable pour certaines familles de procéder au règlement des impayés.

Actuellement les impayés sont envoyés directement en trésorerie. Certaines familles ont été encouragées à contacter le CCAS de Saint Vrain afin de mettre au point des solutions ou des alternatives de paiement, mais aucune famille n'a saisi cette option. Les enfants concernés sont évidemment toujours accueillis sur temps périscolaire et bénéficient du service de restauration scolaire.

Le logiciel Berger Levrault fonctionne de manière satisfaisante.

Par ailleurs, les parents remercient la mairie pour la mise en place du trombinoscope

- fonctionnement et déroulement des services de cantine (maintien du service « self »?)

Les allègements du protocole sanitaires permettent à nouveau un fonctionnement en « self ». Les élèves sont pour le moment appelés classe par classe, mais à la rentrée, un fonctionnement en libre service (avec système de feux tricolores d'affluence) sera remis en place comme auparavant.

- **Travaux, investissements, points techniques, sécurité :**

- stationnement aux abords de l'école : quelles mesures devant la persistance des problèmes de stationnements

La mise en fonction d'une seule sortie résous en grande partie les problèmes de sécurité liés à la circulation des véhicules rue des Noblets. En cas de renforcement du protocole, une nouvelle organisation de sortie échelonnée dans le temps plutôt que dans l'espace sera à prévoir : les horaires pourraient être échelonnés selon les classes au moment de l'ouverture de l'école et de la fin des cours.

Le problème des stationnements intempestifs aux abords de l'école demeurent à certains moments de la journée : le décalage des horaires de présence du policier municipal pour couvrir davantage les horaires du « temps de l'enfant » pourrait y remédier.

- qu'en est-il du projet de mise en place d'un passage piéton ou d'un ralentisseur rue Bazile (proche parking des jardins)

La mairie se charge de relancer cette demande, et déterminer l'emplacement adéquat (vers le parking des jardins). S'agissant du ralentisseur ce ne sera pas possible pour des raisons de tranquillité des riverains ; la présence des ralentisseurs occasionne des bruits de frottement en cas de vitesse excessive, des bruits de freinage et de changements de rapports très bruyants.

- bilan sur l'équipement numérique et l'installation des bornes Wifi

L'utilisation de l'équipement numérique n'a pas encore été permis notamment dans le cadre de la classe de découverte (création de reportages photos – vidéos – textes) faute d'accès au wifi puisque l'application Book Creator n'a pas pu être présentée aux élèves avant le séjour. La mairie informe que le wifi a été mis en place au sein de l'école mais aucune information des services techniques n'a été faite et les bornes - serveur demandées ne sont visiblement pas installées. Le réseau wifi a peut-être été activé via le serveur AmonÉcole mais nous n'en avons pas l'information.

- petits travaux divers : portail automatique, visiophone, vitre préau,

Une liste de petits travaux sera proposée et envoyée au directeur des services techniques. La réhabilitation du préfabriqué en salle de classe est déjà en cours (remplacement des radiateurs, étanchéité des portes...) et le mobilier est en cours de livraison. Nous remercions la mairie pour cet investissement et cette mise en place.

- EPS : utilisation du gymnase et trajets en bus.

L'utilisation du gymnase n'a été permise qu'aux CM2 et aux CM1-CM2 qui ont l'autonomie de déplacement requise pour se rendre sur place à pied. Pour les autres classes, les 3h d'enseignement hebdomadaires de l'EPS n'ont pas été permises ou de façon moindre. La mise en place d'un bus de remplacement de l'ancien véhicule est impensable en termes de coût. La mairie s'engage à étudier des devis pour la mise en place d'un bus de location avec chauffeur selon l'organisation que l'équipe proposera.

- Point Coopérative d'école

Le mandataire n'est pas en mesure d'effectuer un bilan définitif des comptes étant donné qu'il y a encore des chèques en attente de débit et du liquide en attente de dépôt (vente des billets de tombola). Les comptes devant être arrêtés au 30 septembre, un bilan sera fait à l'occasion du premier conseil d'école.

Cependant, pour répondre à la question de la FCPE sur l'emploi des bénéfices réalisés suite à la bourse aux livres, voici les dépenses engagées :

- * cotisation Syndicat Apicole Val d'Essonne : 35€
- * remboursement des livres de bibliothèque non rendus par les élèves : 120€
- * achat de fournitures de décoration pour la fête de l'école : 20€
- * achat matériel d'EPS : 800€
- * abonnement au Projet Voltaire : 161€

- Projets, pédagogie :
 - bilan sur les projets de l'année,
 - bilan classe de découverte,
 - déroulement des liaisons GS / CP et CM2/ 6ème

CP : projet en arts visuels sur la représentation des saisons, décoration d'objet en verre puis avec du verre pour la fête des pères et fêtes des mères, natation, sortie de fin d'année escalade randonnée.

CPCE1 ; suivi de la transat Jacques Vabre, lien littérature / arts sur les différentes périodes historiques, élevage de chenilles pour voir naître des papillons, sortie « à la rencontre des vieux métiers » sur le projet « au fil du temps » à Bouray sur Juine, natation, sortie de fin d'année escalade randonnée.

CE1 : sorties mensuelles à la bibliothèque de St Vrain et échanges de livres, projet « au fil du temps » avec visite du musée de Bouray, travail en volume pour la fête des pères et des mères, natation, sortie de fin d'année escalade randonnée.

CE2 : bibliothèque, travail sur le thème de la nature avec une sortie à Buthiers (sortie accrobranche), travail sur les abeilles, travail sur différents types de paysages en lien avec les arts visuels, natation, sortie de fin d'année escalade randonnée.

CE2-CM2 : « l'arbre sous toutes ses formes » en lien avec la littérature et l'Histoire des Arts (Klimt), visites mensuelles à la bibliothèque (projet USEP n'ayant pas pu se réaliser pour cause de COVID), natation, sortie de fin d'année escalade randonnée.

CM1-CM2 : street art avec des séances pratiques (constitution d'un cahier d'arts + embellissement de l'école et réalisation d'œuvres sur les murs intérieurs) et des apports culturels et en Histoire des Arts, classe de découverte (musée, travail sur le « vivre ensemble », marche, escalade, orientation jeux de piste, activité sportive interactive (co-financement coopérative de classe + conseil départemental), natation, exposition sur la guerre d'Algérie, visite du collège (jeux en anglais + spectacle AS danse + présentation du CDI), natation, sortie de fin d'année escalade randonnée.

CM2 : classe de découverte, activité sportive interactive (co-financement coopérative de classe + conseil départemental), visite collège (jeux en anglais + spectacle AS danse + présentation du CDI), natation, sortie de fin d'année escalade randonnée.

Nous remercions la mairie pour la location de 4 bus à l'occasion de la sortie escalade – randonnée à Champcueil, ainsi que les très nombreux parents et animateurs qui ont encadré cette sortie.

Mme Salhi et Mme Guihard ont permis à l'école de participer au Festival du Livre qui est une action de vente de livres de littérature de jeunesse + documentaires (...) dont 20 % des bénéfices sont proposés sous forme de bon d'achat de livres.

La classe de découverte s'est déroulée à merveille avec un programme toujours conforme aux attentes et à la commande des enseignants, et une météo très favorable. Nous avons constaté une diminution des aptitudes motrices des élèves lors des marches et des randonnées en forêt et en montagne qui pourrait s'expliquer par la baisse d'activités physiques après 2 années de COVID. L'action de cofinancement de vente de fromages et de saucisses a été bien moins rentable que les autres années : l'augmentation des prix a provoqué une baisse sur le volume des ventes et une diminution de notre marge. Ces deux conséquences ont entraîné une baisse des bénéfices par rapport à l'année précédente. Une seconde action de cofinancement proposée par Mme Odasso et M. Dessalles a permis de compenser cette baisse de bénéfices. Il y a fort à parier que l'année prochaine, nous décidions de ne pas reconduire la vente de saucisses et de fromages qui est peu rentable et très chronophage.

S'agissant de la liaison GS – CP : les enseignantes concernées ont « échangé » leurs élèves pendant 1h30. Une visite de l'école a été proposée ainsi qu'un temps de lecture et un temps d'échanges et de parole entre élèves sur les représentations et craintes éventuelles des GS. Un temps de concertation entre enseignantes de GS de CP (avec Mme Martel directrice de la maternelle et M. Dessalles directeur de l'élémentaire) a été reconduit comme chaque année afin d'assurer le suivi individuel de chaque élève. Une soirée portes ouvertes a également été organisée : elle sera reconduite l'année prochaine évidemment, mais sans les enfants pour une meilleure écoute.

Une liaison est également proposée entre le CM2 et la 6ème : les élèves ont été accueillis au collège (jeux en anglais + spectacle AS danse + présentation du CDI). Un temps de concertation entre enseignants de CM2 a été reconduit comme chaque année afin d'assurer le suivi individuel de chaque élève, avec certains enseignants du collège, l'assistante sociale de l'établissement, la CPE et la principale adjointe.

- Perspectives 2022-2023

- point de vue effectifs et classes
- point de vue enseignants
- utilisation de Klassly pour 2022-2023 (choix de l'emploi des onglets « Conversation » et usage des commentaires selon les classes)
- changements pour l'usage du cahier de liaison et des fiches de renseignements en PDF modifiables
- répartition des élèves dans les futures classes, communication des futures classes des listes de fournitures et des codes Klassly

Classes	Enseignants	Effectif	Répartition double niveau	Nombre d'élèves d'ULIS ÉCOLE
CPA	Mme Salhi	19	/	1
CPB	Mme Guihard	19	/	2
CE1	Enseignant(e/s) prochainement nommé(e/s)	21	/	1
CE1-CE2	Mme Bischoff	23	9 CE1+14 CE2	1
CE2	Mme Lefebvre + enseignant(e) prochainement nommé(e)	27	/	1
CM1	M. Cazenave Vergez	25	/	1
CM1-CM2	Mme Odasso	22	12 CM1+10 CM2	2
CM2	Mme Denis et M. Dessalles	27	/	3
ULEC	Mme Quesne	/	/	
8	11 ou 12	183	/	12

Nous signalons le départ de M. Jaworska et le remercions de son investissement au sein de l'école. L'équipe des AESH reste stable avec Mmes Armaing, Falourd, Moisson et M. Louin. Une AESH assurera le remplacement de Mme Armaing à la rentrée.

L'utilisation de Klassly sera renforcée à la rentrée avec la disparition du cahier de liaison qui sera compensée par l'emploi de deux chemises de communication. L'une sera réservée à l'archivage des informations utiles à l'année et toujours complète (coopérative scolaire, équipe enseignante, codes Klassly, calendrier scolaire, assurance scolaire ...) la seconde sera réservée à la communication du moment et régulièrement vidée (message pour le photographe, mot pour une sortie ...). L'équipe a effectué ce choix pour des raisons économiques et écologiques que l'achat des cahiers de liaison à couverture polypropylène pour « coller du papier sur du papier » ne remplissait plus. Je remercie Mme Le Forban pour le travail de conversion du document.

L'usage de Klassly et l'activation de certaines options dépend de l'enseignant de la classe : l'option « commentaires » avec ou sans régulation de l'enseignant par exemple. Il sera demandé aux parents de préférer l'utilisation de l'onglet « conversation » plutôt que « Demande » afin de permettre un meilleur suivi des échanges. Par ailleurs, l'envoi de la fiche de renseignement de rentrée via Klassly en format PDF modifiable sera effectué pendant les vacances afin de permettre, entre autre, une meilleure lisibilité des numéros de téléphone. Pour plus de confort et de tranquillité nous faisons le choix d'annoncer les listes des classes en début de vacances. La liste des classes sera également annoncée aux élèves le dernier jour de classe, et affichée au panneau d'affichage de l'école. Ces listes ainsi que les listes de fournitures et les codes d'accès à Klassly figureront également sur le sire de la mairie.

Je vous prie d'agréer mesdames, messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

M. Philippe Dessalles.
Le Directeur.

